



**REGLEMENT DES ETUDES DE LA MENTION
DU MASTER
MANAGEMENT**

Vu le code de l'éducation, notamment son livre VI ;

Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;

Vu l'arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master ;

Vu le règlement général du diplôme national de master adopté par la CFVU du 15 octobre 2024 ;

Lorsque les principes dérogatoires des parcours de la mention ne sont pas spécifiés, le règlement des études général s'applique. Les principes dérogatoires énoncés ci-après prévalent.

CONTRAT 2025-2029 REGLEMENT DES ETUDES MASTER

REGLEMENT DES ETUDES SPECIFIQUE MASTER

Mention : Management

Tableau de structuration de la mention

Intitulé du parcours/étape	Code ETAPE APOGEE	Niveau	Parcours diplômant	Parcours à adossement multiple	Parcours dispensé en langue étrangère	Parcours à distance	Parcours délocalisé (hors campus)	Parcours en partenariat	Nom et localisation du partenaire	Parcours en apprentissage ou contrat de professionnalisation	Accès Mon Master au parcours M1	Intitulé(s) parcours M1 amont ou pré-requis
Global management		M1	x		x							
Management (USAL)		M1	x				x	x	USAL			
Global management		M2	x		x							Global Management
Research in management		M2	x		x							Global Management

Clauses particulières pour chaque parcours : liste des clauses possibles (compléter le cas échéant les 2 tableaux ci-dessous)
Lorsque ces clauses ne sont spécifiées pour un parcours, le règlement général s'applique

1. Modalités d'accès

Le M1 Global Management est accessible au travers de la plateforme Mon master pour les candidats nationaux et Etudes en France pour les candidats internationaux.

Le M1 Management (Usal) est accessible via la plateforme eCandidat.

La poursuite en M2 Global Management ou M2 Research in Management est de droit pour les étudiants ayant validé le M1 Global Management. Les deux parcours de M2 sont également accessibles via eCandidat.

2. Langues d'enseignement

Pour les parcours Global Management (M1-M2) et Research in management (M2)

- Langue principale d'enseignement : Anglais
- Langue secondaire d'enseignement : Français

Pour les parcours Management (M1)

- Langue principale d'enseignement : Espagnol
- Langue secondaire d'enseignement : Français

3. Organisation des examens

Dispositions spécifiques aux M1 : durant les périodes d'examen du calendrier universitaire.

Dispositions spécifiques aux M2 : les parcours sont libres du calendrier d'organisation des examens. Les examens peuvent être regroupés durant une période ou bien organisés de manière continue durant le semestre.

4. Organisation des sessions d'examen

Dispositions spécifiques aux M1 : Session 1 – Session 2

Dispositions spécifiques aux M2 : Session unique. Sur décision du responsable de la formation, une session de rattrapage peut être organisée.

5. Nature des stages

Dispositions spécifiques aux M1 : Stage facultatif

Dispositions spécifiques aux M2 : Stage obligatoire d'une durée minimum de 4 mois.

6. Notation des épreuves

Dispositions spécifiques aux M1 :

- Existence de matière(s) non notés (matières à validation (VAL)) : oui.
- Existence d'unité(s) d'enseignements non notée (U.E. à validation (VAL)) : non

Dispositions spécifiques aux M2 :

- Existence de matière(s) non notés (matières à validation (VAL)) : oui
- Existence d'unité(s) d'enseignements non notée (U.E. à validation (VAL)) : non

7. Dispositions spécifiques de validation

Dispositions spécifiques aux M1 Global Management : notes minimales de 10/20 pour l'UE 1 du S1 et du S2.

Dispositions spécifiques aux M2 : Note minimale de 10/20 pour le mémoire de recherche en M2 *Research in Management*.

8. Rubrique libre

Césure : une césure peut être réalisée entre le M1 et le M2. Le projet de césure s'inscrit dans une perspective pédagogique et en cohérence avec l'organisation générale du parcours.

Examens : les cours dispensés en anglais donnent lieu à des examens dans la même langue.

IV. MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

7. Les épreuves de soutenance d'un mémoire de recherche ou d'évaluation d'un stage inclus dans la formation peuvent avoir lieu exceptionnellement en septembre. Le jury tient le cas échéant une nouvelle délibération pour tenir compte du résultat de ces épreuves.

CONTRAT 2025-2029 REGLEMENT DES ETUDES MASTER

Tableau, clauses spécifiques 1

Parcours			Langue	Examens		Stage		Notation	
Intitulé du parcours/étape	Code ETAPE APOGEE	Niveau	Langue principale d'enseignement	Organisation des examens	Organisation des sessions d'examen	Nature des stages	Durée minimale du stage	Présence matières non notées (VAL)	Présence U.E. non notées (VAL)
Global management		M1	Français	Durant les périodes d'examen	Session 1 - Session 2	Facultatif		x	
Management (USAL)		M1	Français	Durant les périodes d'examen	Session 1 - Session 2	Facultatif		x	
Global management		M2	Français	Hors période d'examen	Session unique	Obligatoire	4 mois	x	
Research in management		M2	Français	Hors période d'examen	Session unique	Obligatoire	4 mois	x	

Tableau 2, clauses spécifiques de validation

Parcours			Validation					
Intitulé du parcours/étape	Code ETAPE APOGEE	Niveau	Note minimale (matières notées)	Validation obligatoire (matières non notées)	Note minimale (U.E. notées)	Validation obligatoire (U.E. non notées)	Note minimale (regroupement U.E.)	
Global management		M1		x	x			
Management (USAL)		M1		x				
Global management		M2		x				
Research in management		M2	x	x				